



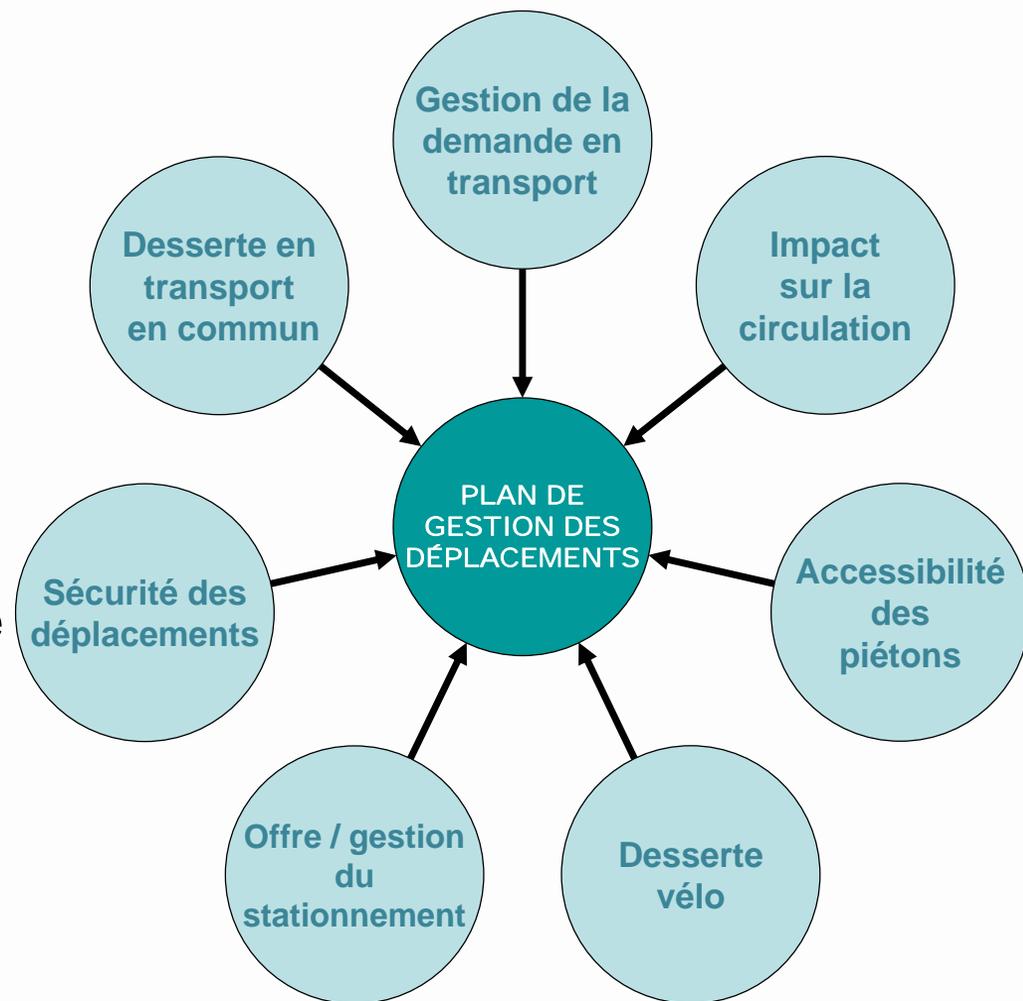
1. Mise en contexte
2. Objectifs stratégiques
3. Rappel du Plan de transport de Montréal
4. Rappel du Plan d'urbanisme de Montréal, arrondissement Sud-Ouest
5. Génération des déplacements
6. Axes d'intervention
7. Déplacements à pied
8. Desserte à vélo
9. Transport collectif
10. Impacts sur la circulation



Le **Groupe S.M. International** a été mandaté par le Groupe MACH afin de réaliser les différentes analyses requises à la réalisation d'un plan de gestion des déplacements dans le cadre du redéveloppement des ateliers Alsthom.

Cette démarche s'inscrit en conformité avec les nouvelles exigences de la Ville de Montréal en matière d'étude d'impacts sur les déplacements.

Ce projet de redéveloppement mixte comporte des fonctions résidentielle et industrielle légère.





- Répondre aux orientations du Plan de transport de Montréal ainsi qu'au Plan d'urbanisme de Montréal, arrondissement du Sud-Ouest
- Créer un environnement attrayant et sécuritaire qui facilite et encourage l'usage des modes de transport alternatifs à l'automobile en solo
- Faciliter l'accessibilité entre les différentes fonctions du secteur et des liens conviviaux vers les secteurs limitrophes
- Minimiser l'empreinte environnementale des déplacements induits par le projet
- Faire du secteur Alsthom une référence pour l'intégration de modes de transport alternatifs et durables



Dans son Plan de transport, la Ville de Montréal s'est engagée à soutenir et à développer des mesures d'apaisement de la circulation, à favoriser les aménagements durables au niveau métropolitain et à s'assurer que les grands projets intègrent des plans de gestion des déplacements lors de leur conception.

« Assurer les besoins de mobilité de tous les Montréalais, en faisant de leur ville un endroit agréable à vivre ainsi qu'un pôle économique prospère et respectueux de son environnement. Pour ce faire, Montréal veut réduire la dépendance à l'automobile en misant sur un usage accru du transport en commun et des modes actifs »

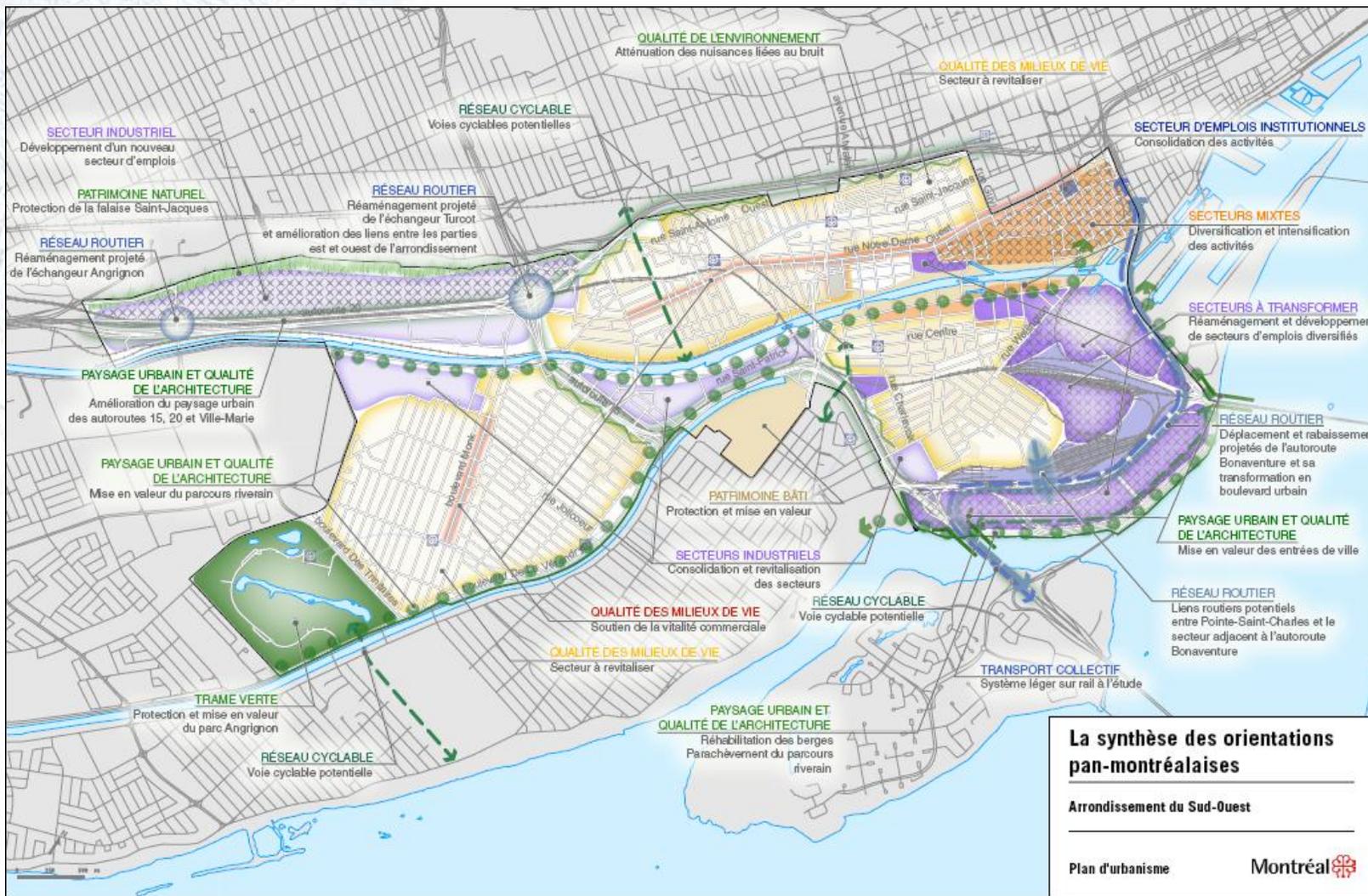
Plan de transport 2007 Montréal



Le redéveloppement et la revitalisation du secteur de Pointe-Saint-Charles se justifient par la présence de terrains sous-utilisés, par son enclavement, mais aussi par le désir de la Ville d'y maintenir des activités économiques et d'y améliorer l'accessibilité.

Le secteur des anciens ateliers Alsthom est identifié comme un secteur d'emplois diversifiés à redévelopper et à réaménager; notamment inclus dans le secteur de planification détaillée du Havre de Montréal.

Le secteur résidentiel adjacent est identifié comme un secteur à revitaliser afin d'améliorer les conditions de vie des résidents.





Les déplacements induits par ce projet de redéveloppement se résument
comme suit :

HEURE DE POINTE D'UN MATIN DE SEMAINE

Composantes		Distribution		Déplacements bruts induits	Parts Modales		Déplacements nets après répartition modale	
					Véhicules	T.C.	Véhicules	T.C.
Résidentielle (ITE 230)	1 500 unités	Entrant	17 %	112	64,5 %	35,5 %	72	40
		Sortant	83 %	548			353	195
Industrielle (ITE 170)	250 emplois	Entrant	90 %	171			110	61
		Sortant	10 %	19			12	7

HEURE DE POINTE D'UN APRÈS-MIDI DE SEMAINE

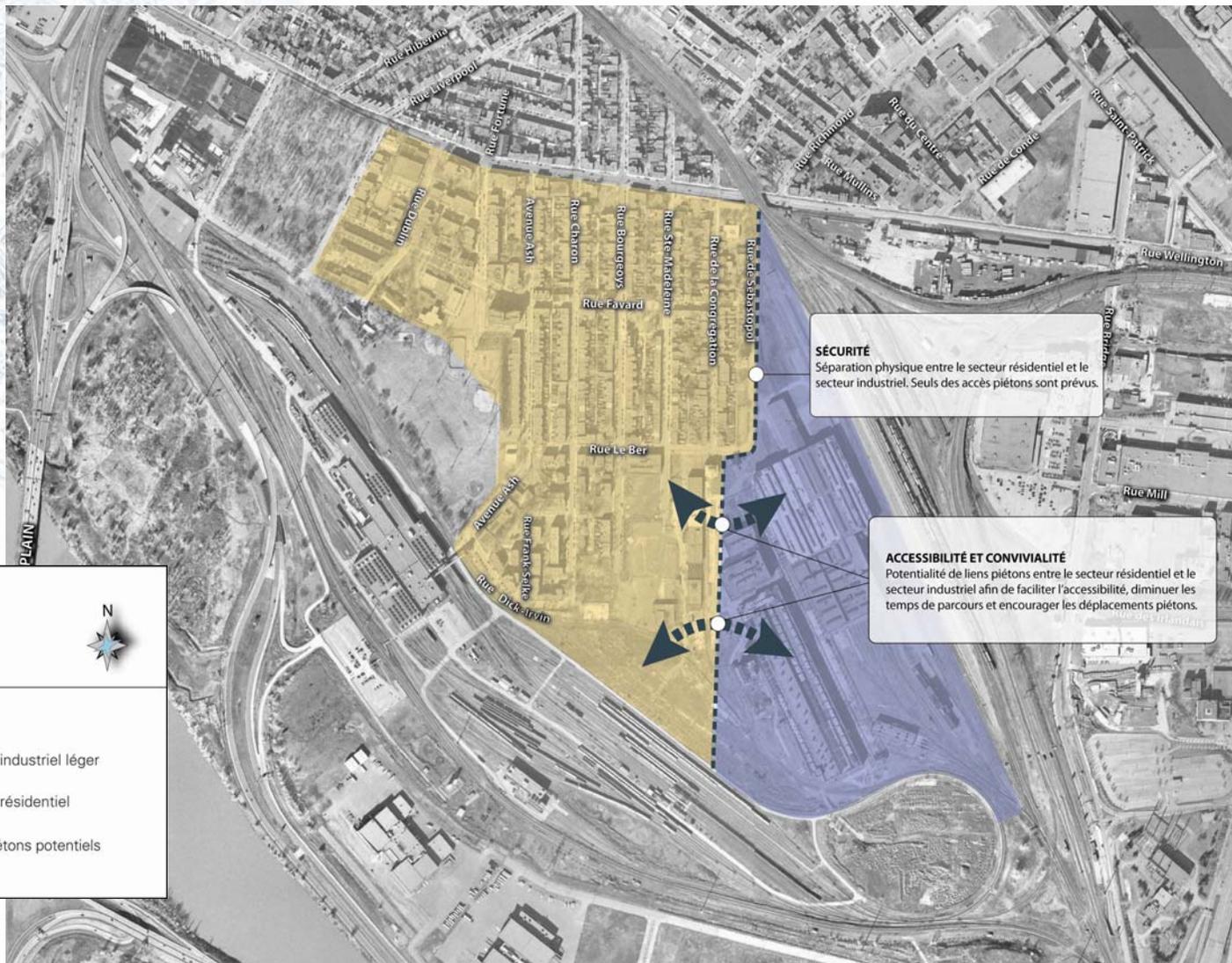
Composantes		Distribution		Déplacements bruts induits	Parts Modales		Déplacements nets après répartition modale	
					Véhicules	T.C.	Véhicules	T.C.
Résidentielle (ITE 230)	1 500 unités	Entrant	67 %	523	64,5 %	35,5 %	337	186
		Sortant	33 %	257			166	91
Industrielle (ITE 170)	250 emplois	Entrant	15 %	29			19	10
		Sortant	85 %	162			104	58



Les recommandations et stratégies pour la gestion des déplacements se déclinent en quatre (4) axes d'intervention, à savoir :

1. Faciliter les déplacements à pied
2. Améliorer la desserte à vélo
3. Encourager l'utilisation du transport collectif
4. Minimiser les impacts sur la circulation

Ces axes d'intervention contribuent à réduire les impacts générés par les déplacements et contribuent à améliorer la mobilité au sein du secteur d'étude, en regard à chaque usage présent.



SÉCURITÉ
Séparation physique entre le secteur résidentiel et le secteur industriel. Seuls des accès piétons sont prévus.

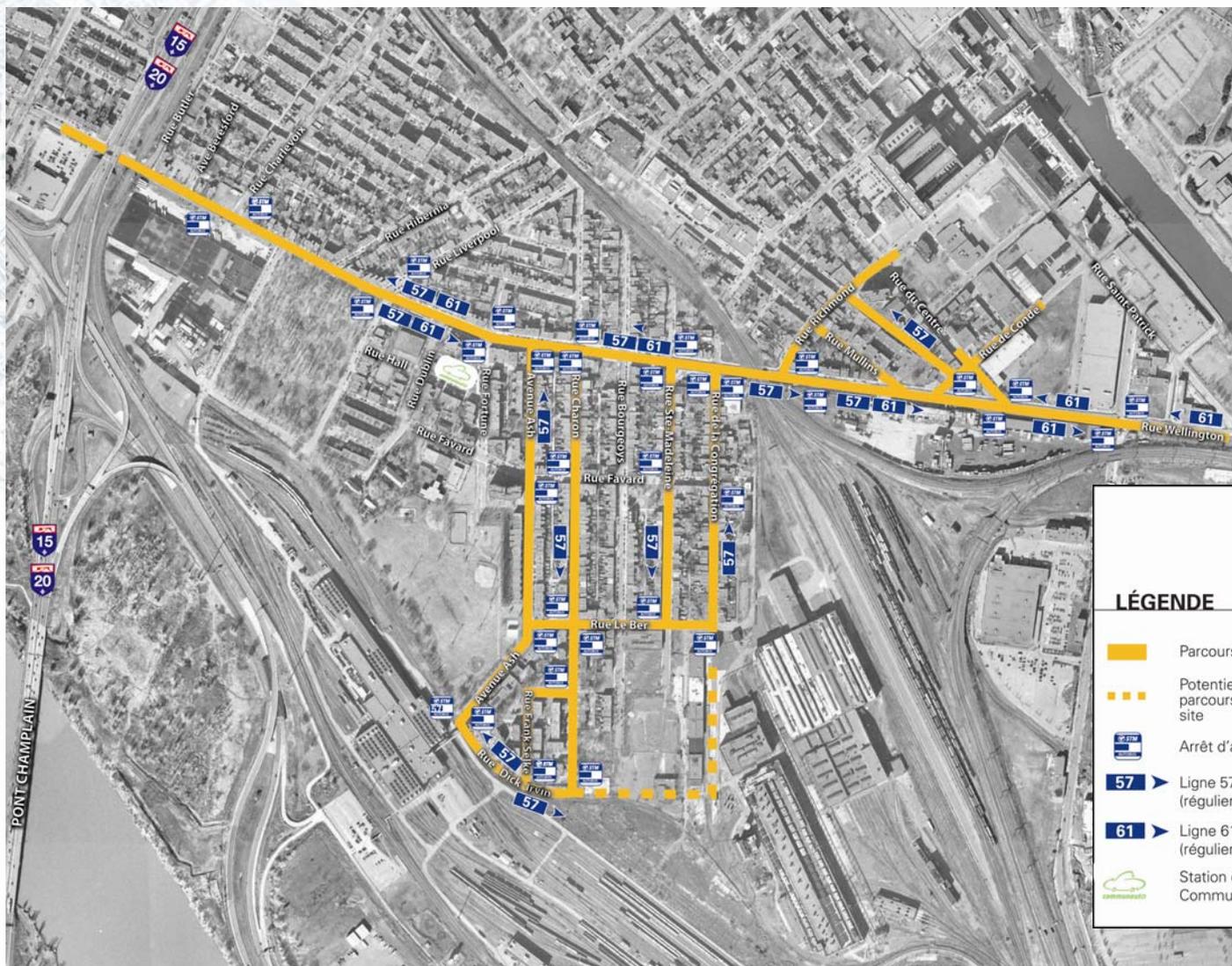
ACCESSIBILITÉ ET CONVIVIALITÉ
Potentialité de liens piétons entre le secteur résidentiel et le secteur industriel afin de faciliter l'accessibilité, diminuer les temps de parcours et encourager les déplacements piétons.

LÉGENDE



-  Secteur industriel léger
-  Secteur résidentiel
-  Liens piétons potentiels

Octobre 2008



N

LÉGENDE

- Parcours d'autobus actuel
- Potentiel de prolongement du parcours d'autobus au sein du site
- Arrêt d'autobus
- 57 Ligne 57 - Pointe-Saint-Charles (régulier)
- 61 Ligne 61 - Wellington (régulier)
- Station d'autopartage Communauto

